

## Au sommaire

- Rentrée de lutte à l'UT2J
- Droit à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail.
- Appel interfédéral du 17 janvier 2018 : Le 1<sup>er</sup> février, agissons pour une université ouverte.
- Appel de la première coordination nationale réunie à Paris 3 le 27 janvier 2017.

## RENTREE DE LUTTE À L'UNIVERSITÉ TOULOUSE-JEAN JAURÈS

Le projet de reconquête de l'IdEx induisant la fusion/intégration des établissements du premier cercle (Toulouse 2, Toulouse 3, INP Toulouse et INSA Toulouse), suscite depuis plusieurs semaines une forte mobilisation des personnels et étudiant·e·s de notre établissement.

Comme nous le présumions dans le numéro précédent, le président n'a pas respecté le vote des personnels et des étudiant·e·s qu'il a lui-même décidé de consulter.

Après le passage en force du projet de fusion/intégration contre l'avis d'une forte majorité des personnels et étudiant·e·s qui se sont exprimé·e·s, la légitimité et la crédibilité de la présidence actuelle n'existent plus.

Mais, quelle que soit la décision finale du président de démissionner ou non, ce dont nous avons besoin aujourd'hui, alors que la grève est reconduite depuis le 22 janvier 2018, c'est d'avoir des certitudes sur la politique qui sera effectivement mise en œuvre par notre établissement dans les semaines et mois à venir.

La CGT ne dissocie pas la course à l'« excellence » (projet IdEx) de la politique de sélection imposée par le gouvernement Macron/Philippe/Vidal (ParcourSup et « attendus »). L'« excellence » qui exclut et la sélection qui instaure la ségrégation sociale sont les deux composantes complémentaires d'un même projet : l'organisation de la rareté de l'accès à des études supérieures afin de mieux le marchandiser et d'en renchérir le coût pour le réserver aux plus fortuné·e·s ou à celles et ceux qui accepteront de s'endetter lourdement avant même d'entrer dans la vie professionnelle.

L'enseignement supérieur ne doit pas être un investissement personnel des citoyen·ne·s. C'est un enjeu pour le pays qui doit y consacrer les moyens nécessaires, à hauteur des besoins de la population, pour garantir l'avenir des générations futures.

Avec la CGT FERC Sup de l'UT2J, luttons toutes et tous ensemble pour un service public national d'enseignement supérieur et de recherche, laïque, démocratique et émancipateur.

Face à l'intensification de la charge de travail, au manque de moyens, aux réorganisations de services incessantes et au développement de la précarité de toutes et tous, la CGT FERC Sup de l'Université de Toulouse-Jean Jaurès a décidé de mener **une enquête sur les conditions de travail** des agents et de leurs évolutions récentes.

**Nous vous indiquerons très prochainement comment participer à cette enquête.**



## Droit à la santé et à la sécurité des agents sur le lieu de Travail

La directive européenne 89/391 du 12 juin 1989, transposée dans le droit français, fait obligation à tout chef d'établissement, de façon non dérogoire et supérieure à tout pouvoir de direction, « d'assurer la sécurité et la santé des travailleurs dans tous les aspects liés au travail » (art. 5). Dans le cadre de ses obligations le chef d'établissement doit prendre « les mesures nécessaires pour la protection de la sécurité et de la santé des travailleurs, y compris les activités de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens nécessaires » (Art. 6).

Le chef d'établissement doit donc mettre en œuvre les moyens qui lui permettront d'éliminer tous les risques, de quelque nature qu'ils soient et dont il a eu connaissance. Faute de quoi, au regard du droit européen et national, il engage sa responsabilité civile et pénale.

En refusant de soumettre à l'avis du CHSCT le projet de fusion/intégration, le président n'a pas respecté ses obligations. En refusant d'évaluer les risques qui pourraient découler de la nouvelle organisation induite par cette fusion/intégration des établissements, le président a délibérément pris la responsabilité de mettre en danger la santé et la sécurité des personnels de notre établissement.

**La CGT FERC Sup de l'université Toulouse Jean Jaurès appelle les personnels à se mobiliser pour protéger leur travail, leur métier, leurs droits, leur établissement.**

Pour cela, nous vous proposons de vous rapprocher de notre syndicat CGT FERC Sup de l'UT2J afin d'examiner ensemble quelle démarche engager, individuellement et collectivement, pour faire respecter nos droits inaliénables en matière de santé et sécurité au travail.



### Appel interfédéral du 17 janvier 2018

**CGT, FO, FSU, SGL, Solidaires étudiant·e·s, Sud Éducation, UNEF, UNL**

**Du plan étudiant à la plate-forme Parcoursup : l'instauration de la sélection !**

**Le 1er février, agissons pour une université ouverte**

Ce mois de janvier est celui de la mise en place dans les universités et les lycées de la plateforme « Parcoursup », et ceci alors que la réforme n'a pas encore été votée par les sénateur·trices et n'est donc pas adoptée !

Les attendus nationaux, déclinés en attendus locaux sont rédigés dans la précipitation et sans consultation réelle des enseignant·es concernés, ni des instances des universités. Ceux-ci vont pourtant être déterminants pour l'accès des bachelier·es aux formations post-bac et pour les réorientations des étudiant·es en cours de Licence. Dans de nombreux cas, ils vont bloquer l'accès des jeunes aux filières de leur choix, leur imposer des remises à niveau qui ne sont pas encore connues ou organisées, mais aussi décourager les candidatures, en particulier des élèves les plus en difficulté. Dans de nombreux cas, la mise en place de capacités d'accueil,

la croissance du nombre de bachelier et la multiplication des vœux (non hiérarchisés) vont transformer la quasi-totalité des filières ouvertes en filières sélectives.

La procédure d'émission des vœux et d'affectation semble aujourd'hui extrêmement complexe, voire irréalisable. La limitation à 10 vœux, l'absence de hiérarchisation des vœux, le calendrier d'affectation, vont générer d'énormes difficultés à la fois pour les services universitaires et pour les jeunes et leurs familles. Nous craignons que de nombreux bachelier·es restent sans affectation jusqu'à la dernière phase, celle où le recteur leur fera une proposition d'affectation dans une filière dans laquelle il reste des places vacantes mais en dehors de leurs dix vœux. Proposition à laquelle il faudra répondre sous 24 heures !

Rapidement la mission Mathiot, sur la réforme du baccalauréat et de l'enseignement au lycée, va rendre son rapport. Il n'y a pour l'instant pas d'informations concrètes en dehors des fuites dans la presse. Toutefois, celle-ci risque d'entériner la fin du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, la réduction du nombre d'épreuves terminales et des horaires disciplinaires. Nous craignons que cette réforme ne renforce les inégalités territoriales et sociales et nos organisations alertent les personnels, les jeunes et les familles sur la nécessité de réagir rapidement aux premières annonces ministérielles si elles confirment bien ces craintes.

Depuis l'annonce du Plan étudiant par le ministère, notre interfédérale a fait part de son opposition à la réforme, **toutes les craintes exprimées depuis cette annonce se révèlent fondées**. Cette réforme instaure de fait une sélection pour l'accès à l'université d'une partie des jeunes et à terme pour toutes et tous.

Pour la stopper, empêcher l'instauration de la sélection, conserver un baccalauréat garantissant l'accès de toutes et tous les bachelier.es sur tout le

territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix, empêcher une réforme du bac et du lycée qui soit un outil au service de la mise en place de cette sélection, il faut nous mobiliser.

### C'est pourquoi nos organisations réaffirment :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- L'abandon du projet de loi sur 1er cycle post bac et du plan « étudiants » qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.

Sur cette base, elles appellent les lycéen·nes, les étudiant·es, les personnels des universités et des lycées à se mobiliser le jeudi 1er février 2018, à se réunir, dès maintenant, en assemblée générale pour débattre des réformes, à se mobiliser sous toutes les formes décidées collectivement, y compris par la grève le 1er février, dans les universités et les lycées pour alerter sur les dangers des réformes en cours.

Une nouvelle interfédérale se tiendra le 1er février au soir pour proposer des suites à cette journée de mobilisation.

**NI PRÉREQUIS** **NI SÉLECTION**

**Des moyens pour la réussite de toutes et tous !**

**Pour un service public national  
d'enseignement supérieur et de recherche  
laïque, démocratique et émancipateur**

Fédération CGT de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture  
www.ferc-cgt.org @fercCGT ferc@cgt.fr @CgtFercSup  
adhérer@fercsup-cgt.net

la cgt FERC

**Appel de la première coordination nationale de l'éducation**  
**Pour le retrait du Plan étudiants, de la plateforme Parcoursup**  
**et des projets de réforme du bac et du lycée**

27 janvier 2018 • Paris 3

Considérant que le « projet de loi relatif à l'orientation des étudiants » – dont l'application est à ce stade illégale et fait l'objet de recours devant le Conseil d'État -, les projets de réforme du Bac et du lycée font système et doivent être retirés, les membres de la Coordination nationale de l'éducation réunis le 27 janvier appellent :

- les lycéens, les étudiants, les parents d'élèves et les personnels de l'éducation et de l'ESR à se mettre en grève et à participer massivement à la journée nationale de mobilisation du 1<sup>er</sup> février, sous toutes les formes décidées collectivement ;
- à la mobilisation pour la journée d'action du 6 février ;
- à banaliser les journées du 1<sup>er</sup> et du 6 février dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- à la tenue d'assemblées générales dans tous les lycées et établissements d'enseignement supérieur en vue d'amplifier la mobilisation et de définir de nouvelles modalités d'action ;
- à participer massivement à la Coordination nationale de l'éducation du 8 février.

Appel adopté à l'unanimité moins 1 contre

La CNE s'est réunie à l'initiative des organisations et associations suivantes :

CGT-Ferc, FO Fnec FP, FSU, SGL, Solidaires étudiant.e.s, SUD éducation, UNEF, UNEL, UNEL SD, ASES, FCPE, Sauvons l'Université !

Ont participé à la CNE du 27 janvier les établissements suivants :

Aix-Marseille, Amiens, Angers, Bordeaux-Montaigne, Bordeaux, Compiègne, EHESS, Grenoble, Lille, Lyon 2, Marne-la-Vallée, Montpellier 3, Orléans, Paris 1, Paris 2, Paris 3, Paris 4, Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 8, Paris 9, Paris 10, Paris 11, Paris 12, Paris 13, Reims, Rennes 1, Rouen, Strasbourg, Toulouse Jean-Jaurès, Tours, Versailles Saint Quentin.

**Jeudi 1<sup>er</sup> février 2018**

**Manifestation ► 14h • Métro Jean Jaurès**

**Réunion publique ► 18h15 • Amphi 9**

**Université Toulouse Jean Jaurès / Le Mirail**

**Suivre l'actualité du mouvement**

**► [www.facebook.cgt-utm.net](http://www.facebook.cgt-utm.net)**

**CGT FERC Sup • UT2J**

**Contact : [secretariat@cgt-utm.net](mailto:secretariat@cgt-utm.net) • Adhésion : [adhesion@cgt-utm.net](mailto:adhesion@cgt-utm.net)**

**Permanence : tous les jeudis, de 12h30 à 14h, au local CGT (MS005, RDC, Maison des Solidarités)**

**[www.cgt-utm.net](http://www.cgt-utm.net) • [www.facebook.cgt-utm.net](http://www.facebook.cgt-utm.net) • [@CgtFercSup](https://www.instagram.com/CgtFercSup)**